

N° 27
Juin 2024

BULLETIN D'INF RMATION



Association de Sauvegarde du Logeo

<https://aslogeo.org>



SOMMAIRE

Cliquez



Edito	page 3
Liste des administrateurs.....	page 4
Appel à cotisation 2024.....	page 5
Assemblée Générale 2024.....	page 6
Les réponses au quizz de l'apéro convivial 2023	page 7
Procès verbal Assemblée Générale 2023	page 8
Rapport moral du 07/2023 à 06/2024	page 13
Avancement des travaux - Logeo 2020/2025.....	page 16
Point sur le projet Tra Mor/PYL à mi-mai 2024.....	page 18
Les rendez-vous de l'été.....	page 20

Association de Sauvegarde du Logeo

Chez M. Didier Jalon - 7 chemin de Kerjacob - Kerassel - 56370 Sarzeau
contact@aslogeo.org

Tout savoir sur l'ASL (Association de sauvegarde du Logeo) :

<https://aslogeo.org>



ÉDITO

Chers adhérents et amis du Logeo,

Nous sommes l'an 4 après le Covix.

Toute la Gaule est maintenant envahie par la mélancolix ?

Non, un petit village d'irréductibles armoricains résiste encore et toujours à l'ambiance pourrix dans laquelle le monde est plongé. La vie ici a repris son cours, les jardins fleurissent, les oiseaux piaillent, les maçons bâtissent encore et toujours et notre petite presqu'île du bout du monde attire toujours plus d'amoureux de la vie et de la beauté. Par Toutatis, nous souhaitons tous que la presqu'île de Rhuix reste pour autant authentix et esthétix !

En attendant dame nature barde. Faudra-t-il que son bel océan nous sépare du grand continent pour que nous gardions notre authenticité, nul ne le sait, nul ne le souhaite !

Notre responsabilité est grande, amis Optimix et Sympatix !

Nous les irréductibles anciens et nouveaux du Logeo, prenons l'affaire au sérieux et les choses en main. Avec vous et sous la responsabilité efficace de notre Maire à tous, nous sommes sur tous les fronts du bien vivre ensemble.

Le minimum du minimorum est que Le Logeo ne devienne pas Capharnaüm. Protégeons dame nature de tous les détritix ou autres mégalovirus, restons attentif à ce que urbanix reste fréquentable et ne tourne pas au mauvais garnement de la tribu. A ce propos, rendez-vous pour la joyeuse patouille du nettoyage du bassin le jeudi 18 juillet à 11 h puis le samedi 17 août à 11h.

Après ces fondamentaux environnementix, passons à l'essentiel, le respect de notre petite société bien fraternelle. Tout d'abord, bienvenue aux nouveaux. Vous trouverez au Logeo de quoi alimenter les belles valeurs de notre Républix, la fraternité, l'amitié et la solidarité. Certes, parfois le torchon brûle un peu mais faisons tout pour que le poisson reste frais chez nous.

Cette année Lutèce devient Olympie, le Logeo ne sera pas en reste. Rendez-vous pour les joutes nautiques les mardi 16 juillet et mercredi 14 août à 14h30. Soutenons nos athlètes en herbe et en sable !

Le Logeo ne serait pas l'irréductible petit village armoricain sans les 2 grands banquets de l'été : le banquet post AG le samedi 3 août et le banquet de clôture de l'été le samedi 24 août sur la plage de Kerassel.

Alors amis de l'ASL et du Logeo, soyons aux rendez-vous des enjeux. Sauvegardons l'harmonix de notre petit bout de terre. Retrouvons-nous avec bonnemin et bonesprix afin que le Logeo reste un petit paradix.

Et selon la formule consacrée, à très vite sur la terre ou sur la mer,

Bon vent pour cet été 2024.

Toute l'équipe du CA de l'Association de Sauvegarde du Logeo



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU LOGEO

LISTE DES ADMINISTRATEURS

BOIFFIN Frédéric Trésorier	13, rue Mondésir - 44000 Nantes 4, chemin des Farfadets - Kerjacob - 56370 Sarzeau Tél : 06 40 45 79 88 - fboiffin@gmail.com
BASEILHAC Anne-Catherine	23 rue de l'Armorique - Kerassel - 56370 Sarzeau Tél : 06 07 56 71 01 - acbaseilhac@gmail.com
CORNET-VERNET Alain	8 bis rue Ch. Laffitte - 92200 Neuilly S/Seine 37 rue de Mouettes - Kerassel - Sarzeau Tél : 06 07 77 66 48 - cornetverneta@gmail.com
DOLIQUE Christophe	18b rue Raymond Cosson - 92150 Suresnes 12 impasse Ker Désiré - Le Logeo - Sarzeau Tél : 06 07 89 91 78 - christophe.dolique@gmail.com
DUBUISSON Nicolas	221 bd Voltaire - 75011 Paris 15 impasse Ker Désiré - Le Logeo - Sarzeau Tél : 06 42 44 24 97 - nico.dubuisson@gmail.com
JAFFRE Claude	25 rue de l'Armorique - Sarzeau cl.jaffre@gmail.com
JALON Didier	7 chemin de Kerjacob - Sarzeau Tél : 06 86 07 41 10 - didierjalon@gmail.com
JONCQUEZ Frédéric	103 rue porte Gayole 62200 Boulogne sur mer 11 impasse des ormeaux - Kerjacob - Sarzeau Tél : 06 10 17 46 43 - fjoncquez@yahoo.fr
LEROUX Anne	24 route de Keralier Sarzeau. Tél : 06 21 39 60 89 - anamayleroux@gmail.com
LIAUSU Philippe Vice-président	32 boulevard Georges Seneuze - 91440 Bures sur Yvette 12 route de Kermaillard - Le Logeo - 56370 Sarzeau Tél: 06 12 17 04 00 - philippe.liausou@gmail.com
PERNOT Christian Secrétaire	11 rue Condorcet - 44100 Nantes 7 route de Kermaillard - Sarzeau Tél : 06 20 40 95 04 - christianpernot44@gmail.com
PERRODO Valérie	Tél : 06 83 09 72 93 - valeriedekeret@gmail.com
RENARD Eric Président	6 rue des Fauvettes - 91160 Ballainvilliers 5, quai des Voileries - Le Logeo - Sarzeau Tél : 06 75 74 45 28 - ericrenard52@gmail.com
SAUTET Frédéric	28 rue de l'Armorique - 56370 Sarzeau Tél : 06 07 02 64 63 - fredericsautet@gmail.com
de VILLEPIN Marie	13 bis rue Neuve Notre Dame - 78000 Versailles 30 bis rue d'Armorique - Le Logeo - Sarzeau Tél : 06 89 90 25 81 - mariegdevillepin@gmail.com



COTISATION 2024

C'EST LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION...

Le nombre de membres cotisants reflète le poids de l'association.

- ▶ Cotisation ASL : 16 €
- ▶ Supplément SNSM, si vous le désirez : 4 €

Le supplément est intégralement reversé à la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer).

Rappel : la cotisation est individuelle et ouvre des droits de vote à l'assemblée générale.

Pour éviter l'engorgement des réinscriptions lors de l'AG, merci de nous adresser votre cotisation dès à présent. Plusieurs possibilités s'offrent à vous :



ADHESION EN LIGNE

Facilitez vous la vie avec le formulaire et le paiement en ligne !

> En 2019, 45% d'entre vous passaient par HelloAsso pour payer la cotisation annuelle, en 2023 vous étiez 81 % !

- La possibilité d'adhérer et de régler votre cotisation annuelle en ligne avec paiement sécurisé !
- HelloAsso une plateforme gratuite et réservée aux associations pour collecter et gérer les adhésions.
- Le paiement en ligne nous permet d'éviter le traitement fastidieux des chèques et du liquide et nous fait gagner un temps précieux (notamment lors de l'AG).
- Une solution pratique, rapide et entièrement sécurisée; preuve que votre Association du Logeo est bien ancrée dans son époque !

NB : Le pourboire est pour Hello Asso qui est une plateforme gratuite pour les associations. Il est totalement optionnel; vous pouvez laissez 3,90 €, 1 €, plus ou le supprimer totalement.



OU FORMULE CLASSIQUE

Téléchargez, complétez et retournez le formulaire.

Le formulaire classique est également joint à ce bulletin

Chèque avec le montant global à l'ordre de ASL (bien noter les noms et prénoms si plusieurs cotisants). Retournez le formulaire accompagné du règlement de votre cotisation. Courrier ou dépôt : Chez M. Didier Jalon - 7 chemin de Kerjacob - Kerassel - 56370 Sarzeau
<https://aslogeo.org/adherer/>

Télécharger
le pdf

MERCI !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

SAMEDI 3 AOÛT - 17H30

L'Assemblée Générale Annuelle se tiendra **14 chemin de la pointe**.
Merci à Christian Bouchon et à la famille Ribault Menetière pour leur accueil.

L'ordre du jour de cette assemblée générale est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle 2023.
- Rapport moral 2023 – Vote.
- Rapport financier 2023 – Vote.
- Point sur les projets du groupe de travail Logeo 2020 - 2025
- Renouvellement des fonctions d'administrateurs (mandats 2024/2027)

> **Administrateurs sortant en 2024 :**

Nommés en 2021- renouvellement en 2024

Frédéric Boiffin (se représente)

Anne-Catherine Baseilhac (ne se représente pas)

Claude Jaffré (se représente)

Didier Jalon (ne se représente pas)

Anne Leroux (ne se représente pas)

Christian Pernot (se représente)

Valérie Perrodo (ne se représente pas)

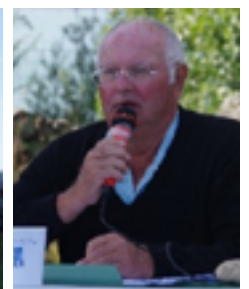
Marie de Villepin (ne se représente pas)

> **Nouveau candidat administrateur en 2024 :**

Compte tenu du nombre important d'administrateurs sortants cette année, les candidatures pour rejoindre l'association sont plus que bienvenues. **Merci de vous faire connaître rapidement auprès d'Éric Renard au 06 75 74 45 28 ou ericrenard52@gmail.com.**

- Questions diverses

Vous recevrez, par courriel, 15 jours avant l'Assemblée Générale, (avant le vendredi 19 juillet), votre convocation et un pouvoir. Ce pouvoir sera à nous renvoyer en cas d'absence de votre part au plus tard le vendredi 2 août, veille de l'AG.





QUESTIONS ET REPONSES DU QUIZZ DE L'APERU CONVIVIAL

Ce fut une première lors de l'apéro convivial d'août dernier. Les 50 ans étaient une trop belle occasion de tester vos connaissances et vos savoirs sur notre cher Logeo. Nous vous avons donc concocté un petit quizz. Beaucoup se sont prêtés au jeu et pas mal d'entre vous connaissaient les réponses

Comme nous vous l'avions promis lors de notre mail clap de fin de saison, voici ces questions et leurs réponses ci-dessous.

Mais avant de les découvrir ou de les redécouvrir, nous renouvelons notre merci à Régine et à Jeannot, interviewés pour l'occasion. Leurs histoires et anecdotes nous ont permis de définir les précieuses questions !

- **Jeannot LAMOUR** est né à Larmor Baden, il est arrivé au Logeo à l'âge de 7 ans. Il a été marin au commerce à 18 ans. Puis à 20 ans, il a fait 27 mois et 20 jours de service militaire et a fait le tour du monde. Ensuite, à nouveau, il est reparti au commerce et cette fois-ci sur les côtes d'Afrique. Puis se sont enchaînées 30 années dans l'ostréiculture au Logeo, sur le bassin. Sa fin de carrière a consisté en un rôle de capitaine pour les vedettes de Thalassa. Lors de l'échange téléphonique, il était fier de parler de la partie béton intérieure haute (le bassin ostréicole) qu'il a façonné lui-même et qui tient toujours.

- **Régine CORVEC-ANDRE** quant à elle a d'abord vécu à Kermaillard et ce dès 1974 puis elle s'est installée sur le port en 2004. Elle a connu le port quasi désert. La mise à l'eau des dériveurs se faisait en les portant ! Elle a également connu le début du tourisme dans les années 70. C'est une fervente lectrice de tout ce qui a trait au Logeo et à la presqu'île. Un puits de connaissance donc !

Et maintenant place aux questions...

Vous trouverez les réponses en cliquant sur le lien à la fin de la page.

1. Que signifie le Logeo?
2. Il y avait 2 enseignes en face du bassin du port. Quels étaient les noms de ces 2 enseignes?
3. Des bateaux de Vendée venaient avec du lest et donc chargés d'un matériau qui a permis la construction de murs de maison. De quel matériau s'agit-il?
4. Ces bateaux repartaient avec une production de la presqu'île. De quelle production s'agissait-il ?
5. Comment s'appelait ce vin?
6. Que s'est-il passé avec ce vin?
7. Quel est le nom des premiers dériveurs accessibles à tout le monde fabriqués en contreplaqué?
8. Avant la mise à l'eau du port, il y avait très peu d'embarcations. Une quarantaine. Où les navigants mettaient-ils leurs dériveurs à l'eau?
9. En quelle année la capitainerie a-t-elle été créée?
10. Comment s'appelait la maison rose tout près du restaurant?
11. Un autre alcool était produit sur la presqu'île: l'eau de vie. Les gabarres venaient charger au port du Logeo, le précieux breuvage. Où était distillée cette eau de vie ?
12. Pouvez-vous citer 2 écrivains auteurs contemporains ou non qui ont écrit sur la presqu'île de Rhuys ?
13. Comment se prononce le Logeo? Logeo ou Logéo?
14. Quelle actrice française discrète a acquis l'île de Stibiden?
15. En quelle année, la famille Labbé-Piel a construit sa belle maison sur la partie supérieure de Govihan?

[Cliquez ICI pour découvrir les réponses](#)



PROJET DE PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 5 AOUT 2023

' Les membres de L'association de Sauvegarde du Logeo se sont réunis en Assemblée Générale le 5 Août 2023 sous la Présidence d'Éric Renard. Elle s'est tenue au Logeo, 14 Impasse de la Pointe au domicile des familles Ribault Mennetière et Bouchon que nous remercions.

Des tables et une centaine de chaises, prêtées par la Mairie ont été disposées, les adhérents ont émargé la feuille de présence et fait valider leur procuration en entrant en séance.

Le Président ouvre la séance à 17h30 en remerciant les membres présents de leur venue, il donne lecture de l'ordre du jour qui a été transmis dans le mail de convocation.

Ordre du jour :

- 1- Approbation du PV de l'AG de 2022
- 2- Rapport Moral du président pour la période du 07-2022 au 06-2023
- 3- Rapport Financier de l'exercice 2022
- 4- Point sur l'avancement du Groupe de Travail Logeo 2020-2025
- 5- Renouvellement des fonctions d'Administrateurs
- 6- Point sur le projet immobilier en front de mer au 4 Quai des Voileries
- 7- Questions diverses

Avant d'aborder l'Ordre du Jour, Éric Renard souhaite à l'occasion des 50 ans de l'ASL, faire un rapide historique des évènements qui ont marqué l'Association, en voici quelques extraits :

L'ASL depuis 50 ans est associée aux destinées du Logeo.

Soit par la défense du site :

- En 1973, l'ASL se crée pour lutter contre un projet de la Mairie d'alors, de comblement du fond du Port entre la grande Cale et le Bassin pour faire un parking : la défense du Logeo par l'ASL commence fort !
- Entre 1976 et 1979 l'ASL empêche un projet d'Hôtel sur le Poul de plusieurs niveaux et avec une Marina.
- En 1980, refusant que la gestion du Port ne devienne privée, donc coûteuse, l'ASL prend en compte la gestion de 200 mouillages. Cette gestion sera par la suite recédée à la Mairie.
- En 1993, création des « lignes Chacino » où les membres de l'ASL se sont cotisés pour acheter des bandes de terrain afin de s'opposer à un projet d'urbanisation massive du Logeo et à une « rocade » qui auraient tout détruit.

- En 2015, blocage de la mise en place sur le toit de la Capitainerie d'un restaurant fait de containers.
- En 2020 opposition avec succès à la réalisation par la Mairie d'une estacade de 18 m s'enfonçant dans le port pour agrandir le restaurant à côté.

Soit en faisant des propositions et en collaborant avec la Mairie :

- Prolongement de la Promenade Jacob vers Kerassel
- Création puis aménagement du Parking en haut du Logeo
- Mise en place de la zone semi-piétonne et financement des panneaux «20km/h»
- Assainissement du Logeo avec disparition de l' « épurateur » sur le Port
- Emprise et esthétique de la Capitainerie
- Pontons flottants de la grande Cale
- Aménagement de la plage de Kerassel
- Amélioration de l'accès à la Petite Cale
- Rond-point en haut du Logeo
- Réfection du Bassin
- Enfouissement des réseaux
- Eclairage de la rue du Port

Les dernières réalisations seront évoquées lors de cette assemblée.

Soit par des activités d'animation :

- Depuis quasiment sa création, les jeux du Logeo de Juillet et d'Août
- Depuis 2017, le Site Internet
- Depuis 2018, les nettoyages du Bassin, les régates d'Optimist, l'apprentissage de la godille et les pots conviviaux de fin d'été.

Sans l'ASL et son action depuis 50 ans, il ne ferait sans doute pas aussi bon vivre au Logeo.

1- APPROBATION DU PV DE L'AG 2022

Le Président donne lecture du PV de l'AG 2022 qui a été porté à la connaissance des membres dans le Bulletin n°26.

Le PV de l'AG 2022 est adopté à l'unanimité moins 5 abstentions

2- RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT POUR LA PÉRIODE DU 07-2022 AU 06-2023

Il a été porté à la connaissance des membres dans le Bulletin n° 26.

Les points principaux évoqués :

Trois réunions du CA :

- Le 29 juillet 2022 pour faire le point sur les activités de l'été et préparer l'AG 2022.

- Le 12 Août 2022 avec l'élection du Bureau par les membres du CA : sont élus, Éric Renard Président, Alain Cornet Vernet Vice-Président, Frédéric Boiffin Trésorier et Christian Pernot Secrétaire.
- Le 29 Avril 2023 pour préparer la saison 2023 et mettre au point le Bulletin.

L'AG 2022 s'est tenue le 6 Août en suivant l'ordre du jour statutaire : approbation du PV de l'AG 2021, Rapport Moral, Rapport Financier, Renouvellement des fonctions d'Administrateurs Point sur le Groupe de Travail Logeo 2020-2025, Questions diverses, Groupe de Travail Logeo 2020-2025 : les principaux points seront évoqués au point 4, Liaison avec la SNSM et collecte de 576€, Contacts avec la FAPEGM (fédération locale des Associations), le site Internet qui permet de garder le contact avec les membres tout au long de l'année, les Animations : Jeux du Logeo de juillet et Août, l'Opticoupe qui fait régater les Optimists de nos enfants et l'apprentissage de la godille, la soirée pique-nique, les deux nettoyages du Bassin.

Le Rapport Moral est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

3- RAPPORT FINANCIER PAR LE TRÉSORIER

Vous trouverez en cliquant sur le lien suivant l'intégralité du Rapport Financier > [Rapport financier 2022](#).

Les points principaux à retenir :

- Situation saine avec un résultat positif de 1440€ malgré l'achat d'une motopompe à 480€ pour nettoyer le Bassin.
- Légère érosion du nombre de cotisants, 164 contre 180 en 2022 avec des recettes de 3180€.
- Dépenses tenues à 2318€, malgré le retour des jeux du Logeo.
- Notre situation financière est solide avec plus de 53000€ disponibles.
- L'argent placé nous aura rapporté 1500€ cette année.

Le Rapport Financier est approuvé à l'unanimité.

4- GROUPE DE TRAVAIL LOGEO 2020-2025

Le point complet se trouve dans le Bulletin n° 26.

Pour rappel ce Groupe de Travail a été initié par la Mairie pour travailler sur les projets concernant le Logeo, quatre membres de l'ASL y sont invités et nous en remercions M. le Maire.

L'avancée principale de 2022-2023 est la très belle réalisation de la voirie de la rue du Port et du quai des voileries. A notre demande, la rue du port a été dotée d'un caniveau central et de bordures en pierres rétrécissant la chaussée en vue de ralentir le trafic et permettre la végétalisation des bas-côtés.

Le quai des Voileries, inchangé côté golfe, est lui aussi doté d'une bordure en pierres et le chemin piétons le long du mur a été aménagé.

Après l'effacement des réseaux, cette réalisation renforce le charme de notre Logeo et nous en remercions la Mairie.

Pour l'aménagement de la rue de l'Armorique, nous devons attendre vraisemblablement 2025 voire 2026 pour des raisons budgétaires, mais deux projets intéressants ont été proposés par la Mairie sur lesquels nous serons amenés à travailler.

. Concernant l'accès à la descente, la Mairie a fait poser une barrière 24h/24h avec badge, pour le rationaliser.

. Par contre nous n'avons pas encore été entendus sur la perte de places de stationnement des dériveurs à cause de la « paillotte ». Cette perte occasionne la saturation de Kerassel.

5- RENOUVELLEMENT DES FONCTIONS D'ADMINISTRATEUR

Deux Administrateurs arrivent à la fin de leur mandat de trois ans : Éric Renard et Philippe Liausu.

Ils se représentent tous deux et aucun autre candidat ne s'est fait connaître.

Les résultats sont les suivants :

Présents ou représentés : 90.

Éric Renard : 76 voix, 85% est réélu.

Philippe Liausu : 87 voix, 97% est réélu.

6- POINT SUR LE PROJET IMMOBILIER EN FRONT DE MER AU 4 QUAI DES VOILERIES.

Le projet immobilier individuel le plus important que le Logeo ait jamais connu suscite beaucoup d'émotion et des avis différents parmi les membres : un groupe majoritaire souhaite s'opposer au projet dans sa forme actuelle notamment sur le front de mer par tous moyens et un groupe minoritaire souhaite que l'ASL ne s'y oppose pas par voie judiciaire.

Au nom du CA, le Secrétaire présente un texte, mis en annexe à ce compte rendu, où il développe l'analyse du CA qui a motivé le dépôt d'un Recours Gracieux contre le permis accordé par la Mairie.

En synthèse :

Le projet de la SCI Tra Mor porté par la famille Legris a un impact direct sur la jouissance des habitations des familles Thiesse et Renard qui ont chacune déposé un Recours Gracieux.

L'ASL n'est pas concernée par ces démarches d'ordre privé, elle a de son côté, et

indépendamment, déposé son Recours contre le permis pour les raisons suivantes qui font partie de son objet :

- . Imprécisions et lacunes dans le dossier ne donnant pas une image fidèle du projet
- . 80% d'artificialisation des sols
- . 20 places de parking
- . Densification de l'habitat dans une zone particulièrement sensible au centre du Logeo
- . Et surtout il prévoit la démolition du « magasin de vente d'huitres » et son remplacement par un bâtiment en pierre de plus de 9 mètres de haut avec deux conséquences : la rupture de l'esthétique du lieu et la disparition irréversible de ce bâtiment emblématique qui, lié au bassin, représente l'histoire du Logeo des 80 dernières années et fait partie de son patrimoine maritime.

Une discussion s'engage où M. Legris, présent à L'AG, défend son projet.

Le CA de l'ASL confirme qu'il préférerait le dialogue avec M.Legris pour arriver à une solution satisfaisante pour tous.

7- QUESTIONS DIVERSES

7.1 Deux membres nous ont fait part de leurs réserves sur le rôle de Président d'Éric Renard compte tenu de son implication en tant que voisin dans le projet de la SCI Tra Mor et auraient souhaité que ce sujet soit abordé avant l'élection. Il est rappelé que l'ordre du jour (via le mail de convocation), ainsi que la position du CA sur ce projet (via un mail du 27 Juin) ont été communiqués en amont de l'AG, à tous les membres, ils ont donc été informés avant de voter. Les membres présents du CA rappellent qu'en vertu des Statuts de 2017, toute décision dans l'ASL est prise à la majorité des 15 Administrateurs, le Président ne disposant, comme chacun, que d'une voix. La large réélection de Éric Renard montre que cette opinion est très minoritaire.

7.2 Un membre s'étonne des actifs importants de l'ASL, 53 k€, il lui est répondu que cet actif est dû en grande partie à la revente il y a quelques années des terrains dits « Ligne Chassino » acquis par l'ASL pour s'opposer aux projets dont il a été question dans l'historique de l'ASL. L'Association ne peut disposer de son actif que dans le cadre de son objet.

7.3 Absence d'un représentant de la Mairie à notre AG

M. le Maire ainsi que son équipe ont été invités à notre AG dès Janvier et il nous a répondu par un courrier du 31 Juillet qu'il ne souhaitait pas venir ni se faire représenter, ce que nous regrettons. Par souci de transparence, ce courrier ainsi que la réponse de l'ASL seront communiqués par mail aux membres dès le 6 Août 2023.

Plus aucune question n'étant posée, la séance de l'AG 2023 est levée et le Président convie l'assistance au traditionnel verre de l'amitié.



RAPPORT MORAL

POUR LA PÉRIODE DU 01/07/2023 AU 30/06/2024

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Votre conseil d'administration s'est réuni 6 fois durant cette période :

. le 05 juillet 2023 pour faire le point sur le projet immobilier en front de mer quai des Voileries : point sur nos échanges/discussions entre l'équipe dédiée en avril par ASL et Monsieur Legris, point sur notre recours gracieux à ce propos.

. le 29 juillet 2023, pour faire le point sur les activités d'été, la préparation de l'AG, et la nomination d'une nouvelle équipe pour discuter à nouveau avec Monsieur Legris à propos du projet immobilier en front de mer quai des Voileries.

. le 08 août 2023 après AG, qui donne lieu aux élections de : Eric Renard, président, Philippe Liausu, vice-président, Christian Pernot, secrétaire, Frédéric Boiffin, trésorier.

. le 24 août 2023, pour décider de déposer un recours au Tribunal Administratif concernant le projet immobilier quai des Voileries : notre recours gracieux n'ayant pas été écouté et nos discussions avec Monsieur Legris n'ayant pas avancé/abouti.

. le 20 octobre 2023, pour finaliser le projet de PV de l'AG 2023 et faire le point sur l'état du projet immobilier en front de mer et notre recours au TA (avec la communication associée) et avancer sur notre réflexion concernant la future voirie rue de l'Armorique.

. le 20 avril 2024, pour parfaire la planification de nos activités d'été, la présentation des comptes, la préparation du bulletin et la communication.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE :

Elle s'est tenue le 05 août 2023 et a abordé les points majeurs de la vie de l'ASL :

Procès-verbal de l'AG précédente, rapport moral, rapport financier, renouvellement des administrateurs, groupe de travail Logeo 2025, point et position de l'ASL sur le projet immobilier en front de mer quai de Voileries, questions diverses, suivi du pot habituel.

GROUPE DE TRAVAIL LOGEO 2020-2025 ET SUIVI DES ORIENTATIONS ARRÊTÉES :

Comme chaque année, l'ASL a participé, avec une volonté constructive, aux réunions de suivi du plan d'action (une seule cette année), et la Mairie est toujours restée à notre écoute.

Nous continuons, ensemble, à travailler, avec la Mairie, sur le suivi des décisions prises, leurs mises en œuvre, le traitement au mieux des problèmes liés au Logeo et ses environs et ce dans le cadre du groupe de travail que la Mairie a institué. Nous proposons évidemment des solutions pour les sujets importants à venir.

En synthèse, ce qui a déjà été fait, et nous en remercions encore la Mairie :

Jusqu'à début 2024 :

La mise en place des nouveaux tarifs de mises à l'eau à la grande cale

Les modifications de dispositifs d'accès à la grande cale et mise à l'eau : barrières avec cartes.

La rénovation de la voirie rue du Port avec un caniveau central comme demandé par l'ASL et quai des Voileries au premier trimestre 2023. Il reste cependant des éléments à parfaire : bordures, ...

Les futurs travaux de voirie rue de l'Armorique avec ses premières études que la mairie nous a proposées (la commission « Voirie » de l'ASL a fait un document de synthèse donnant son point de vue).

Nous souhaitons être vraiment entendus surtout sur les projets importants que sont :
L'accès par la mer à la plage de Kerassel et la cohabitation d'usages maritimes différents :
plage, navigation, parcs, ... (l'ASL a, entre autres, proposé une réunion avec les parties).
La fin de la rénovation du bassin : la chape se délite car elle souffert des travaux précédents.
L'aménagement paysager du Logeo et l'esthétique du Logeo.
La conservation du patrimoine du Logeo et de sa quiétude (pas d'envahissement par les
véhicules au Logeo que ce soit de la circulation ou du stationnement).
Un éventuel nouveau ponton à la grande cale ?
Etc...

Et toujours évidemment, car c'est le nœud des activités maritimes au Logeo :
La cohabitation des différentes activités (qui ne devraient d'ailleurs être que maritimes) à la
grande cale/capitainerie/terre-plein « dériveurs » (annexes, voile, kayak, paddle, plongée, ...) :
l'ASL a travaillé le sujet et a fait des propositions constructives notamment lors de la réunion
du 4 septembre 2020 avec la Mairie (cf. document ASL : Proposition ASL-Terre-plein), mais
cela traîne encore et encore, la gêne et les problèmes ne font que s'accroître, alors que des
solutions saines de conciliation existent.

Pourquoi des reconductions systématiques d'AOT de bar/restauration d'une telle ampleur,
sur le domaine maritime du Logeo depuis presque 10 ans, surtout sur une telle surface, si
proche de la mer, alors que la place manque cruellement en cet endroit pour les activités
portuaires qui devraient être prioritaires en été.

Nous restons et resterons donc (cf. nos statuts et objets), plus que jamais, vigilants sur les
dérapages (style utilisation de l'anse et du domaine maritime pour des commerces...) qui
casserait la vocation purement maritime du site qui en perdrait son authenticité et son
esthétique si appréciés.

LIAISONS AVEC LA SNSM :

Grâce à vos dons, nous verserons à cette institution de sauveteurs
bénévoles, en 2024 pour 2023 et 2022 (la somme de 1200€ récoltés grâce à
vous - 576€ pour 2022 et 624€ pour 2023).



RÉUNIONS FAPEGM :

L'ASL a participé ou s'est fait représenter à la quasi-totalité des réunions de la FAPEGM
(Fédération d'Associations de Protection de L'Environnement du Golfe du Morbihan),
fédération qui regroupe environ 20 associations. La FAPEGM est en parfait accord avec notre
position concernant le projet immobilier en front de mer et est prête à nous aider.

SITE INTERNET :

Le site est en place depuis juillet 2016. Il permet notamment de diffuser les « nouvelles du
Logeo » et de communiquer avec tous. Une rubrique « actuellement » a été rajoutée en
septembre dernier pour y présenter les actualités et dossiers en cours.

Un toilettage, des mises à jour des contenus du site et des ajouts d'actualités ont été effectués
fin 2023, travail fait par notre équipe communication. L'adhésion à notre/votre association
est en ligne via HelloAsso (allègement du travail administratif, et sécurisation). En 2023, 81%
des adhérents cotisaient via HelloAsso.

COMMUNICATION :

En plus de notre site internet <https://asloge.org/>, nous faisons de notre mieux afin de vous
informer aussi par courriel (depuis peu via une plateforme de newsletter Brevio) de nos
positions et activités. Nous n'avons plus le panneau d'affichage de l'ASL en face du bassin
qui permettait d'informer le public de nos activités mais vous pouvez consulter nos dates à
tout moment en cliquant sur <https://asloge.org/agenda/>

JEUX DU LOGEO :

L'été 2023, nous avons organisé 2 sessions des jeux du Logeo le 28 juillet et le 10 août. Ces animations se sont déroulées dans la joie de tous et ce grâce à tous les bénévoles et membres qui nous ont aidés. Des cadeaux (acquis auprès d'une association nantaise de recyclage) et de bons goûters ont ensuite été offerts aux enfants. Merci à toutes les actrices (Anne Leroux, Laurence Knoery, Emmanuelle Pernot,...) et acteurs (Sébastien Barber, Nicolas Dubuisson, Frédéric Joncquez,...) de ces manifestations : à chaque session, près d'une cinquantaine d'enfants y participent et ce grâce à vous tous.

En effet, la session de juillet a enregistré 41 enfants. La météo était correcte pour les jeux et la baignade. La course de bouées a généré beaucoup de rires. La session des jeux du Logeo d'août quant à elle a compté 25 enfants.

Au total c'est à chaque session 4 catégories qui concourent : les crevettes 4/6 ans, les langoustines 6/8 ans, les dauphins 8/10 ans et les baleines 10/12 ans. Plusieurs épreuves au programme : remplissage d'une bouteille, course de garçon de café, course en sac, puis la mythique course de bouée pour les plus grands et enfin le tir à la corde rassemblant enfants et parents. Merci aux grands et adolescents d'avoir encadré !

RASSEMBLEMENT D'OPTIMISTS :

Le 12 août 2023, nous avons organisé un rassemblement d'Optimists : l'Opti'Coupe, qui fut, comme chaque année, un succès. Toutes les générations s'y sont retrouvées en famille, tout cela orchestré par Frédéric Joncquez, et «sécurisé sur l'eau» par les acteurs bénévoles.

L'opti'coupe a compté cette fois-ci 13 moussaillons qui ont participé dans un vent très irrégulier. Chacun s'est débrouillé parfaitement, aucune assistance n'a été nécessaire de la part de la sécurité organisée par les adolescents. Les navigateurs répartis en 3 groupes les flibustiers 12/13 ans, les corsaires 10/11 ans et les pirates 8/9 ans, ont couru chacun 2 manches.

APPRENTISSAGE DE LA GODILLE

Hélas, cette année 2023, faute d'animateur, nous n'avons pu exercer cette activité. Nous recherchons toujours activement un animateur godille pour seconder Alain Cornet-Vernet.

SOIRÉE PIQUE-NIQUE :

La soirée pique-nique (ou apéro convivial) a eu lieu le 19 août 2023 dans une ambiance chaleureuse et très sympathique, chacun apportant des victuailles et boissons à partager. Un quiz sur les 50 ans de l'ASL nous a fait apprendre pas mal de choses en nous amusant. Cette soirée nous permet de mieux échanger entre nous et de mieux nous connaître.

NETTOYAGE DU BASSIN LE GOFF :

Les opérations de nettoyage de début et fin de saison ont été menées par l'ASL les 14 juillet 2023 et 14 août 2023, toujours sous la direction de notre pilote Jeannot Lamour, et ce avec l'aide de nos membres (et celle de la motopompe acquise par l'ASL). La bonne humeur et une ambiance très sympathique ont accompagné ces travaux, tout cela clôturé par un pot convivial. Merci à vous toutes et tous !

Le problème de la buse le long du bassin (ainsi que les grosses pierres dangereuses disséminées pour essayer de la dissimuler) perdure : des solutions simples existent (raccourcir la buse, etc...) : il reste à les mettre en place.

La chape sur le bassin est aussi à améliorer.

Grâce à la Mairie et grâce à vous tous, notre cher bassin continue de perpétuer le côté maritime (et ostréicole) du Logeo : il est emblématique du Logeo, fait partie de notre patrimoine et c'est aussi un lieu important pour les enfants, leurs activités, et celles des usagers/visiteurs du Logeo....



POINT SUR LE GT LOGEO 2020 - 2025

Situation/Compte rendu de la réunion du 13 mai. Suivi des orientations arrêtées dans le groupe de travail Logeo 2020-2025



➤ RAPPEL DES PRINCIPES GÉNÉRAUX.

- Les qualités du site sont à valoriser pour en améliorer l'agrément pour les résidents et les visiteurs.
- Pas de création ou d'élargissement de voies (sauf à la marge pour des raisons de sécurité). Limiter la circulation automobile aux seuls usages à but précis (riverains, professionnels, embarquements, mises à l'eau)
- Pouvoir accueillir de nouvelles activités et développer l'économie en douceur et en respectant le charme du site.

Groupe de travail Logeo 2020-2025 :

Rappelons que 4 thèmes y sont traités :

- 1- la circulation, le stationnement et la sécurité,
- 2- les usages maritimes,
- 3- l'enfouissement des réseaux et le respect de l'esthétique du site,
- 4- les activités économiques.

Un plan d'actions a été adopté à l'été 2016. Depuis lors, des réunions de suivi, parfois uniquement « techniques » ont lieu deux ou trois fois par an

Quatre membres du CA de l'ASL sont dans ce Groupe de Travail : Alain CORNET-VERNET, Didier JALON, Christian PERNOT, et Eric RENARD.

ASL 2024 : GT LOGEO 2025 – SITUATION/COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 13 MAI

Présents pour l'ASL : Éric Renard, Alain Cornet-Vernet, Didier Jalon, Christian Pernot
La réunion avec le Maire, ses Adjointes et les différents Directeurs de la Mairie concernés, s'est passée dans une très bonne ambiance d'écoute et de volonté d'avancer sur tous les sujets.

PRINCIPAUX POINTS ÉVOQUÉS :

1. Fin d'aménagement de la rue du Port, la Mairie s'engage à réaliser rapidement :

- Pose de pavés sur les parties de la voie où il y a du roulement.
- Végétalisation des bas-côtés en accord avec les riverains.
- Au pied de la « cale à Sandrine », la Mairie réfléchit à un aménagement, ne nuisant pas à l'esthétique, en vue d'empêcher le stationnement des voitures tout en garantissant la mise à l'eau des dériveurs.

2. Projet nouvelle voirie rue de l'Armorique

L'ASL et les participants ont émis plusieurs remarques et propositions à la suite de la diffusion de l'avant-projet établi par le bureau d'étude NAGA, ces propositions font l'objet d'un rapport de synthèse fait par l'ASL joint au présent compte-rendu. Monsieur le Maire rappelle, que pour des raisons d'arbitrage budgétaire, le projet

ne pourra être réalisé dans ce mandat et qu'il appartiendra à la prochaine équipe municipale de statuer sur les suites à donner.

3. Port

- La nouvelle barrière va permettre le comptage des mises à l'eau avec le décompte des bateaux de plus ou moins de 6 mètres.
- Une extension du ponton actuel est envisagée pour 2025 après consultation des usagers du port.
- Le projet de navette Parking-Port est abandonné.

4. Kerassel

- Les emplacements pour dérivateurs ont été réaménagés et sont devenus payants.
- La Mairie va chercher une solution pour faire disparaître la « marche » qui gêne actuellement les mises à l'eau mais il faudra vraisemblablement une autorisation de la DDTM.

5. La Mairie se montre sensible à la défense du trait de côte.

Elle a lancé à cet effet une étude dont les résultats sortiront en fin d'année. Sa doctrine : surveiller et conforter les ouvrages existants sans en rajouter d'autres si possible. Elle travaille avec les différentes instances en charge de ce sujet.

6. Modification du PLU

- La Mairie souhaite une mise en valeur du « bâti et des clôtures » et édictera des règles en ce sens en tenant compte de la capacité des riverains à les suivre.
- L'ASL a fait une demande de modification du PLU concernant la rue de l'Armorique afin d'interdire les constructions à l'alignement de la voie. Il faudra se manifester auprès du Commissaire enquêteur lors de l'instruction.

7. Fréquentation du Chantier Equinoxe

L'ASL a évoqué l'augmentation de la circulation Impasse de la Pointe et le stationnement anarchique au bout de cette voie sur un terrain NDS appartenant à la commune. La Mairie se rapprochera de l'exploitant afin de trouver une incitation des clients à ne plus venir en voiture.

8. Trafic dans la rue du Port

L'ASL a rappelé qu'une part importante du trafic dans la rue du Port qui gêne riverains, visiteurs à pied ou à vélo et usagers du Port, est due à des « allers et retours » abusifs en voiture. L'ASL demande à la Mairie de poser en haut de la rue deux panneaux « SENS INTERDIT sauf riverains, usagers du port et services publics » qui seront plus dissuasifs que les panneaux actuels. La Mairie va étudier cette possibilité.

9. Suites du GT Logeo 2025

Les principaux objectifs du GT ont été atteints ou sont en cours de réalisation. L'ASL souhaite continuer son dialogue avec la Mairie sur les sujets encore en cours et sur d'autres qui lui tiennent à cœur. La forme envisagée avec la Mairie pourrait être du style « Réunion de Quartier pour le secteur du Logeo » avec les différents intervenants actifs dont bien entendu l'ASL ou une réunion directe de la Mairie avec les responsables de l'ASL.

[Voir la synthèse des avis du CA et membres](#)



POINT SUR LE PROJET TRA MOR/PYL

Situation à mi-mai 2024

Historique :

- Demande de permis déposée par Monsieur Pierre Yves Legris en juillet 2022 sans concertation.
- Dépose du Panneau de chantier à mi-mars 2023.
- La Commission PLU de l'ASL donne son avis sur le permis déposé et y trouve à 8 anomalies.
- Après débat, à fin avril, une majorité d'administrateurs décide de lancer un Recours Gracieux contre le permis : un recours gracieux contre le permis est déposé à mi-mai 2023 à titre conservatoire.
- Première tentative de dialogue entre l'ASL et Monsieur Pierre Yves Legris en mai-juin 2023 sans aucun effet.
- Pas de réponse positive concernant le Recours gracieux : l'ASL dépose donc un recours auprès du tribunal administratif de Rennes à mi-septembre 2023 : aucun retour depuis, ni de TraMor/P-Y Legris, ni de la Mairie.
- Mise en sourdine volontaire par l'ASL de ses communications (pas d'appel à la presse, arrêt sur les réseaux sociaux, demande de mise en veille de la FAPEGM sur ce sujet, etc..) dans un esprit d'apaisement.
- Deuxième tentative de dialogue entre l'ASL (avec une nouvelle équipe) et Monsieur Pierre Yves Legris en septembre 2023 sans aucun effet.
- Demande de modification de permis déposée par Monsieur Pierre Yves Legris le 8 mars 2024 sans aucune concertation.

Au 24 mai, le dossier est toujours en instruction : nous ne savons rien des modifications demandées par Tra Mor/P-Y Legris, et donc si elles vont dans le « bons sens » ou pas.

Pour rappel : les 4 raisons principales qui ont poussé l'ASL à réagir sur ce projet :

1. Sur le plan patrimonial, car il prévoit entre autres la destruction du bâtiment appelé (ex-) voilerie (d'où le nom du quai des voileries) sur le port et son remplacement par un bâtiment totalement hors style (granit versus crépi ?) et hors proportion (en hauteur) qui rompt le dégradé qui fait depuis plus d'un siècle l'harmonie du lieu. Le bâtiment ostréicole (appelé aussi « voilerie ») est emblématique du Logeo, avec face à lui son bassin, et porte toujours l'enseigne « Les parcs de l'île aux moines, vente au détail huitres, coquillages, crustacés ». C'est donc une part de l'histoire du Logeo que l'on vient effacer d'un trait.
2. Le G7 Patrimoine, dans son manifeste d'octobre 2022, insiste sur la reconnaissance et la protection du patrimoine de proximité, qui présente une grande richesse.

3. Sur la forte densité du projet : 5 (voire 6) maisons, 2 hangars à bateau, 20 places de stationnement sont prévues, et une artificialisation des sols de 80% (1.860m² imperméabilisés sur une surface de terrain de 2.346m²) : soit de fait un lotissement très peu paysagé...Le Ministère de la Transition Écologique a fait de la lutte contre l'artificialisation des sols un axe majeur de sa politique d'urbanisme. Il insiste sur le fait de « promouvoir une densification positive intégrant la biodiversité et la nature en ville » et de « concevoir le projet architectural et urbain en harmonie avec son contexte géographique et paysager ». Nous en sommes très loin...

4. Sur le respect du PLU (Plan local d'Urbanisme) et du code de l'urbanisme : Le PLU n'est pas respecté sur de nombreux points dont principalement : manque de documents

(insertion graphique globale dans le paysage et l'environnement, plans de géomètres, côté

paysager...), coefficient d'imperméabilisation et écoulement des eaux, hauteurs des bâtiments (dont bâtiment en front de mer très discutable), 5 ou 6 maisons (car les règles changent alors) Sur le respect du PPRL (Plan de Prévention de Risques Littoraux) : Le terrain d'assiette est partiellement en zone bleu, et orange et rouge (inconstructible).



ANIMATIONS ET RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ 2024

- Jeux du Logeo session Juillet
 - Nettoyage du bassin session 1
 - Cours de godille
 - Opti'coupe
 - **Assemblée générale**
 - Jeux du Logeo session Août
 - Nettoyage du bassin session 2
 - Apéro convivial
- Mardi 16 juillet - 14h30
Jeudi 18 juillet - 11h00
Lundi 22 juillet > vendredi 26 juillet - de 11h à 12h.
Mercredi 31 juillet - 14h30
Samedi 3 août 2024 - 17h30
Mercredi 14 août - 14h30
Samedi 17 août - 11h00
Samedi 24 août - 19h00



INSCRIPTIONS ET PLUS D'INFOS SUR NOTRE SITE

<https://aslogeo.org/agenda/>



**DATES À RETENIR
#SAISON 2024**



➡ Pour être toujours à jour des infos du Logeo, cliquez sur <https://aslogeo.org/agenda/>

➡ Notez bien : Toutes les activités proposées par l'Association de Sauvegarde du Logeo sont ouvertes à tous les adhérents à jour de leur cotisation. En effet pour des raisons d'assurance RC (responsabilité civile), les cotisations doivent être réglées au moment de l'inscription de vos enfants aux activités.

➡ Pour être à jour de cotisation dès maintenant et gagner du temps au moment de l'inscription vous pouvez cliquer sur <https://aslogeo.org/adherer/>

➡ Pour nous écrire : contact@aslogeo.org

A très bientôt

BON ÉTÉ À TOUS ET À TOUTES

